

Lettre d'information académique - 09/05/2025

Message aux syndiqué·es du SNES-FSU participant au mouvement intra 2025 dans l'académie de Bordeaux.

Mouvement intra 2025 : vérification des barèmes

Chè·e collègue,

Si tu as participé au mouvement intra-académique, nous te demandons de nous envoyer une copie d'écran des barèmes retenus par l'administration et affichés **depuis le 8 mai dans SIAM**.

Les commissaires paritaires du SNES-FSU travailleront à la vérification des barèmes et de la cohérence des vœux les **lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 mai**, et pourront à cette occasion interroger l'administration si besoin.

Afin de pouvoir réaliser ce travail merci de nous communiquer tous les éléments nécessaires sur ta situation personnelle – ils figurent a priori sur la confirmation de demande de mutation – et de nous indiquer également les éventuelles contestations ou interrogations sur le calcul des barèmes par l'administration.

Toutes ces informations doivent-être envoyées exclusivement à permanence@bordeaux.snes.edu

Nous te rappelons enfin que la date limite pour contester les barèmes et éventuellement modifier les vœux, **est le 20 mai**. Passée cette date plus aucune demande ne sera prise en compte par l'administration.

Le SNES-FSU de l'académie de Bordeaux



Adhérez au SNES-FSU

Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, Vous pouvez le consulter en ligne

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://www.bordeaux.snes.edu/>
s3bor@snes.edu